

Infos d'ici

BULLETIN D'INFORMATIONS DU GOUVERNEMENT - JUILLET 2024



SANTÉ POUR TOUS



72% de la population a accès à un centre de santé à moins de **5 km**

Notre politique de gratuité ciblée a contribué à :



Une réduction importante de la mortalité **maternelle** et **infantile**



Renforcer la lutte contre le **paludisme**

Source : Présidence de la République de Côte d'Ivoire



À lire dans ce numéro ...

✓ **Récap'Actu**

✓ **Conseil des Ministres**

Extraits du communiqué du Conseil des Ministres du 10 juillet 2024

✓ **Retour sur ...**

Les taux d'admission aux examens nationaux

✓ **Ils ont dit**

✓ **Tout Savoir Sur :** La transfusion et le don de sang

✓ **Parole aux citoyens**

✓ **Bon à Savoir :** Infractions routières

Scannez le QR Code pour **rester connectés à l'actualité gouvernementale**



Récap'Actu



Construction de 25 000 logements sociaux à Yopougon

Les travaux du programme de construction des 25 000 logements sociaux à Abidjan-Yopougon ont été ouverts le 04 juillet 2024. L'État réitère que l'accès à ces logements en "location simple" et en "location-vente" se fera à des conditions et une sélection rigoureuse, pour que personne ne soit exclu.

Le vaccin contre le paludisme est disponible en Côte d'Ivoire et inclus dans le Programme Élargi de Vaccination (PEV) de routine

Le Premier ministre, Robert Beugré Mambé a lancé officiellement le 15 juillet 2024, l'introduction du vaccin antipaludique dans le Programme Élargi de Vaccination de routine en Côte d'Ivoire. Le nouveau calendrier de vaccination des enfants en Côte d'Ivoire, prévoit ces doses de vaccin. Pour cette première phase, 250 000 enfants âgés de 6 à 23 mois en bénéficieront gratuitement.



Les populations du District autonome du Bas-Sassandra communiquent leurs préoccupations au Gouvernement dans le cadre des Échanges citoyens

Les populations des régions du Gbôklè, de la Nawa et de San Pedro ont massivement effectué le déplacement, le dimanche 21 juillet 2024 à l'Université de San Pedro, pour prendre part aux échanges avec le gouvernement représenté par le Ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly et le Ministre-Gouverneur du District autonome du Bas-Sassandra, Philippe Légré, en présence de la Directrice du CICG, Awa Dosso.

Restez informés!

Inscrivez-vous à
la lettre digitale
d'informations du
**Gouvernement de
Côte d'Ivoire !**



SCANNEZ-MOI
pour vous inscrire



Conseil des Ministres (CDM)

EXTRAITS DU COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU 10/07/2024

■ PROJETS DE DECRET



COMMERCE ET INDUSTRIE

Subventions dans les filières Café et Cacao

Le conseil a adopté un décret accordant une subvention aux exportateurs nationaux de café et cacao pour les 4 prochaines campagnes 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027, afin de promouvoir l'émergence de champions nationaux dans les secteurs de l'économie du café et du cacao et d'assurer leur compétitivité sur le marché national et international.



PROTECTION SOCIALE

Couverture Maladie Universelle (CMU)

Adoption d'un décret pour l'institution d'un numéro d'immatriculation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) comme identifiant unique de santé dans les établissements sanitaires publics et privés. Ce numéro remplacera tout autre numéro d'identification pour la constitution du dossier du patient, sa prise en charge et le référencement des données dans le système d'information hospitalier. Les usagers et les établissements sanitaires disposent d'un délai de vingt-quatre (24) mois, pour se conformer à ces dispositions.

■ COMMUNICATION



SÉCURITÉ

Renforcement de la Sécurité Foncière Rurale

Le Conseil a adopté une communication relative au lancement national du Programme de Renforcement de la Sécurité Foncière Rurale (PRESFOR). 132 milliards de FCFA permettront d'étendre la numérisation de la gestion foncière rurale coutumière, de façon à clarifier les droits fonciers ruraux dans 3.322 villages et à délivrer 500.000 certificats fonciers en vue de sécuriser 5.000.000 d'hectares de terres rurales, de 2024 à 2028.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Amadou COULIBALY
Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement



Retour sur...

Les taux d'admission aux examens nationaux



Education nationale – Examens à grand tirage

- ▶ CEPE : **83,46 %** contre 71,28 % en 2023
- ▶ BEPC : **40,18 %** contre 31,47 % en 2023
- ▶ BAC : **34,17 %** contre 30,78 % en 2023



PA - PSGouv



Programme Social
du Gouvernement **2022-2024**
Le social au cœur de l'action gouvernementale




BILAN 2023



Quantité de maraîchers
produits (Tonnes)

21 067



Quantité de manioc
produits (Tonnes)

120 017



Jeunes mis
en stage

5 907



Pompes à Motricité
Humaine (PMH)
réparées ou maintenues

5 000



Unités de transformation
de manioc installées

05

 www.psgouv.ci

www.gouv.ci  **101**

 **1385**
APPEL GRATUIT



Ils ont dit...



“ Engageons-nous à restaurer nos couverts forestiers en plantant des arbres dans nos cours, au village comme en ville, dans nos

communes partout en Côte d'Ivoire, dans nos régions, nos Districts, le long des routes, dans nos écoles, nos dispensaires, dans nos hôpitaux généraux, dans nos CHR et dans nos CHU. Partout, plantons des arbres. Je vous exhorte à faire du reboisement une activité de passion, de nécessité, une activité collective ».

Robert Beugré Mambé, Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie. Le 29 juillet 2024



“ Vous aurez pour référence absolue la vision portée par le Président de la République, Alassane Ouattara, qui est de faire des ressources minérales et de l'énergie, le levier

d'une nouvelle phase de croissance soutenue et durable du pays ».

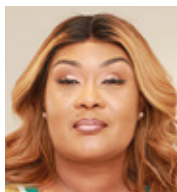
Mamadou Sangafowa-Coulibaly, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. Le 29 juillet 2024



“ Chers jeunes de Côte d'Ivoire, je veux vous dire que vous êtes l'avenir et la force vive de notre

nation. (...) Nous sommes ici pour vous soutenir, vous offrir des opportunités et vous accompagner dans vos parcours de formation et d'insertion professionnelle ».

Koffi N'Guessan, Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Le 15 juillet 2024



“ Vaillants parents, soyez vigilants et ne cédez à aucune offre douteuse ou forme d'escroquerie relative à l'éducation, à

l'insertion professionnelle de vos enfants. Notre beau pays est un eldorado, car il recèle en quantité de potentialités nécessaires à votre plein épanouissement ».

Myss Belmonde Dogo, Ministre de la Cohésion sociale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Le 30 juillet 2024

À suivre

Tout savoir Sur

Thème du 09/07/24 : Transfusion et Don de Sang en Côte d'Ivoire

Intervenant : Dr Yassongui Mamadou Sékongo,

Directeur Général du Centre National de Transfusion Sanguine de Côte d'Ivoire (CNTS-CI)



Fixation du prix de la poche de sang

Un décret pris en Conseil des ministres, le 22 février 2022, fixe la poche de sang à **3 000 FCFA**. Toute personne victime d'abus sur ce prix doit appeler le numéro vert **143**.



Statistiques

Jusqu'en 2021, le taux de satisfaction en besoin de sang était de 60%. Aujourd'hui, il est passé à **94%** grâce aux efforts consentis par l'État. La Côte d'Ivoire dispose de **32** structures transfusionnelles, dont **7** à Abidjan.



Conservation du sang

Tout le sang prélevé en Côte d'Ivoire subit une batterie d'examens afin de le sécuriser. Ce sont le **VIH SIDA**, les **Hépatites B et C**, la **Syphilis**, mais également le **groupage sanguin ABO Rhésus**. La conservation du sang varie entre **5 et 42 jours**.



Donneurs de sang

Selon les prescriptions de l'**Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**, la Côte d'Ivoire devrait prélever, chaque année, au moins un nombre de poches correspondant à **1%** de la population, soit **300 000 poches** pour l'année 2024. Les donneurs de sang sont des **femmes et des hommes âgés de 18 à 60 ans** recrutés dans la population en bonne santé.

Infos pratiques

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMMET ÇA MARCHE ?

- 1 ENRÔLE-TOI GRATUITEMENT ET RETIRE TA CARTE CMU
- 2 PAIE TES COTISATIONS DE 1.000F / PERSONNE / MOIS*
- 3 APRÈS 1 MOIS DE COTISATION, BÉNÉFICIE DES SOINS DE SANTÉ DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS ET LES PHARMACIES



POUR TOUTE INFORMATION OU RÉCLAMATION, CONTACTEZ-NOUS GRATUITEMENT AU : 800 00 900 / INFO@IPSCNAM.CI

MOYENS DE PAIEMENT DES COTISATIONS



*133*129#



#144*43*0103#



*155*3*8*2#



LA POSTE



banque
populaire
de côte d'ivoire

*Les salariés et fonctionnaires en activité à la retraite sont prélevés à la source

Parole aux citoyens



« L'édifice permettra aux enfants et surtout aux jeunes filles de bénéficier d'une éducation sous les regards de leurs parents, car après leur admission en 6ème, les enfants étaient affectés à Madinani, à Odienné, à Boundiali, à Korhogo ou à Man. Grand merci au gouvernement ».

Cissé Makanigbê, Commerçante // Sur le collège moderne de N'Goloblasso.



« J'ai postulé sur la plateforme de l'AEJ et voici le résultat. Aujourd'hui, je peux témoigner que le gouvernement finance vraiment les jeunes. (...) Avec ce prêt, je vais ouvrir une quincaillerie et un bureau de service après-vente ».

Étienne Kouadio, Bénéficiaire // Sur le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGOUV 2023-2025).



« Avec ce nouveau tribunal, nous observons l'efficacité, la transparence, la clarté et la facilité d'accès des justiciables à l'information judiciaire et juridique ».

Francis Kassalo, Cadre de la région // Sur le nouveau siège du tribunal de San Pedro.



« La remise à niveau de l'axe Dabou - Grand-Lahou est une chance pour nous qui l'empruntons régulièrement. Jadis dégradée et défoncée, on pouvait passer plus de trois heures pour parcourir cette voie au lieu de 1h15 maintenant ».

Claude Lédjou, Originaire de Grand-Lahou // Sur le renforcement de l'axe Dabou - Grand-Lahou.

Bon à savoir



INFRACTIONS ROUTIÈRES

Le dépassement des vitesses maximales autorisées sanctionné par catégorie*.

Catégories	infractions	Amendes
1	Dépassement de la vitesse limite de 1 à 5 km/h	2 000 FCFA
2	Dépassement de la vitesse limite de 5 à 10 km/h	3 000 FCFA
3	Dépassement de la vitesse limite de 10 à 20 km/h	5 000 FCFA
4	Dépassement de la vitesse limite de plus de 20 km/h	10 000 FCFA

* Décret n°2022-631 du 03 août 2023 modifiant le Décret n°2016-864 du 03 novembre 2016 portant réglementation de l'usage des voies routières à la circulation publique.



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



05 66 444 882
05 65 247 548





Le gouvernement à votre écoute

Par téléphone (Numéro Vert)

101
Allo Gouvernement

Par mail



contact@cicg.gouv.ci

Via les réseaux sociaux



[@gouvci.official](https://www.facebook.com/gouvci.official)



[@gouvci](https://twitter.com/gouvci)



[gouvcivideo](https://www.youtube.com/gouvcivideo)



[gouvci](https://www.linkedin.com/company/gouvci)



[@gouvci.official](https://www.instagram.com/gouvci.official)



[@gouvciofficial](https://www.tiktok.com/@gouvciofficial)

Via WhatsApp



[+225 07 87 36 36 36](https://wa.me/22507873636)

SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS

